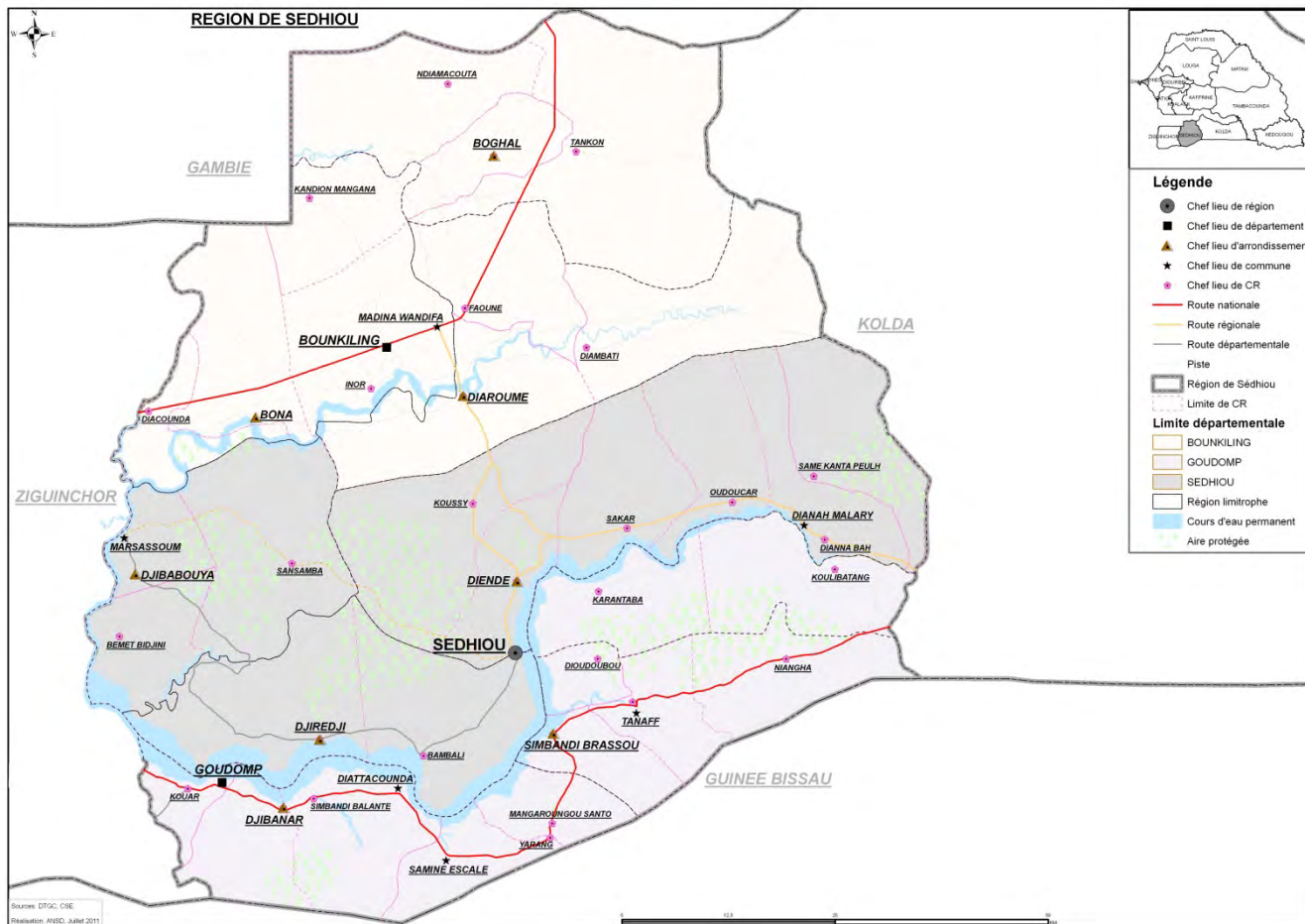




**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2013**

Avril 2015

Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture jouent un rôle important dans le développement de l'économie de la région. Ils contribuent de façon significative à la satisfaction des besoins en protéines animales de la population, à la création de richesse, d'emplois permanents et temporaires.

➤ PECHE

VI.1 ESPECES ET ENGINS DE PECHE

La pêche dans la région de Sédhiou, à la fois de subsistance et commerciale se pratique dans les différents plans et cours d'eau : Le fleuve Casamance, le Soungrougrou et les bolongs. Elle est caractérisée par la pêche des poissons et des crevettes.

Les espèces pêchées, il y a quelques décennies, étaient constituées de poissons d'eau douce (clarias, lates, tilapies, bagrus ...) mais depuis l'avancée de la langue salée, il est noté une perturbation de l'écosystème de la mangrove et du fleuve, entraînant la disparition de certaines.

Présentement, les principales espèces pêchées sont les tilapies, capitaines, brochets, ehtmaloses, mullets, trachinotes, otolithes, guerres...

Les engins utilisés sont les sennes, les filets maillants dérivants, les filets dormants, les filets maillants encerclant, les éperviers, les palangres et les pièges.

Le poisson est pêché toute l'année mais la période d'abondance se situe entre novembre et avril.

La pêche aux crustacés (crevette et crabes) est très importante, il existe un stock de crabes inexploité et sans valeur commerciale et sans intérêt dans les mœurs de consommation locale.

La pêche crevettière très importante dans l'économie locale contribue à la création de milliers d'emplois temporaires. Elle subit néanmoins une forte pression de pêche. Une seule est espèce pêchée : la crevette blanche (pénéaus notialus).

Les engins utilisés sont les filets maillants dérivants, les filets filtrants à crevettes et les filets traînants. La période d'abondance s'étale de septembre à juin.

VI.2 LES ACTEURS DE LA PECHE

En 2013, les acteurs de la pêche se chiffrent à 4 600 individus comme en 2012 (contre 4 198 en 2011) dont la répartition par département fait ressortir 53 % des acteurs à Goudomp (soit 2 416 pêcheurs), 35 % à Sédhiou (soit 1 630 pêcheurs) et 12 % à Bounkiling (Soit 554 pêcheurs).

Une analyse de l'effectif des acteurs de la pêche selon la nationalité montre que les sénégalais sont dominantes avec 4 052 acteurs (88,1 %) suivi des maliens avec 533 acteurs (11,6 %) et les Bissau Guinéens avec 15 acteurs (0,3 %).

Tableau 5. 1 : Répartition des pêcheurs par départements et par nationalité

| Départements | Nationalités | | | total | % |
|--------------|--------------|---------|----------------|-------|------|
| | Sénégalais | Maliens | Bissau Guinéés | | |
| Bounkiling | 536 | 18 | 0 | 554 | 12% |
| Goudomp | 2 198 | 203 | 15 | 2 416 | 53% |
| Sédhiou | 1 318 | 312 | 0 | 1 630 | 35% |
| Total | 4 052 | 533 | 15 | 4 600 | 100% |
| % | 88,1% | 11,6% | 0,3% | 100% | |

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

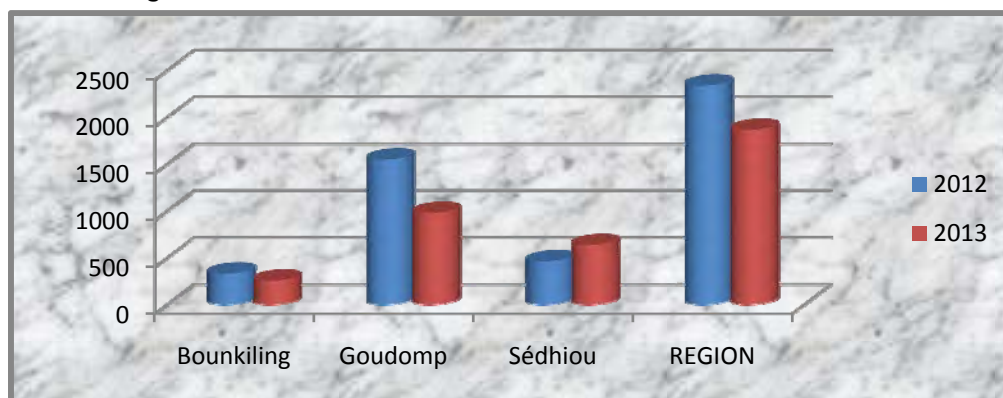
VI.3 LES MISES A TERRE EN VOLUME

Les mises à terre concernent principalement les poissons et les crustacés. En 2013, elles s'élèvent à 1 863,57 tonnes contre 2 335,161 tonnes en 2012 soit une baisse de 471,59 tonnes (20,2 % en valeur relative).

Pris par département, Goudomp prend la tête avec plus de 52 % des débarquements soit 976,419 tonnes suivi de Sédhiou et de Bounkiling avec respectivement 632,751 tonnes et 254,402 tonnes.

La baisse observée au niveau régional est due à des contre performances du département de Bounkiling (baisse de 74,115 T) et de Goudomp (baisse de 569,805 T).

Figure 5.1: Evolution des mises à terre selon l'année 2012/2013



Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

SERIE CHRONOLOGIQUE DES DEBARQUEMENTS

Les mises à terre ont évolué de manière croissante durant la période 2009-2011 et de manière décroissante durant la période 2012-2013.

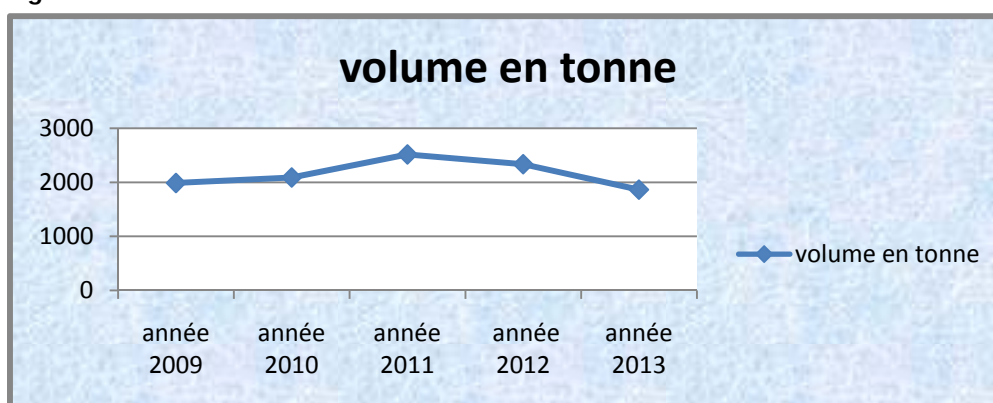
On note des augmentations de 102,551 T (en 2010) et de 426,382 T (en 2011) ensuite des diminutions de 180,522 T (en 2012) et de 471,589 T (en 2013).

Tableau 5. 2: évolution des mises à terre

| ANNEE | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-----------------|---------|----------|----------|----------|----------|
| volume en tonne | 1986,75 | 2089,301 | 2515,683 | 2335,161 | 1863,572 |
| variation | | 102,551 | 426,382 | -180,522 | -471,589 |

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Figure 5.2 : Evolution des mises à terre



VI.4 LES MISES A TERRE EN VALEUR

En 2013, la valeur commerciale des mises à terre s'élève à 1 342 985 000 FCFA (contre 1 171 161 625 FCFA en 2012) soit une hausse de 14,7 %.

La répartition par département montre que Goudomp emporte 58 % du chiffre d'affaires (soit 780 363 050 FCFA), Sédhiou 31 % (soit 421 918 350 FCFA) et Bounkiling 11% (soit 140 703 600 FCFA).

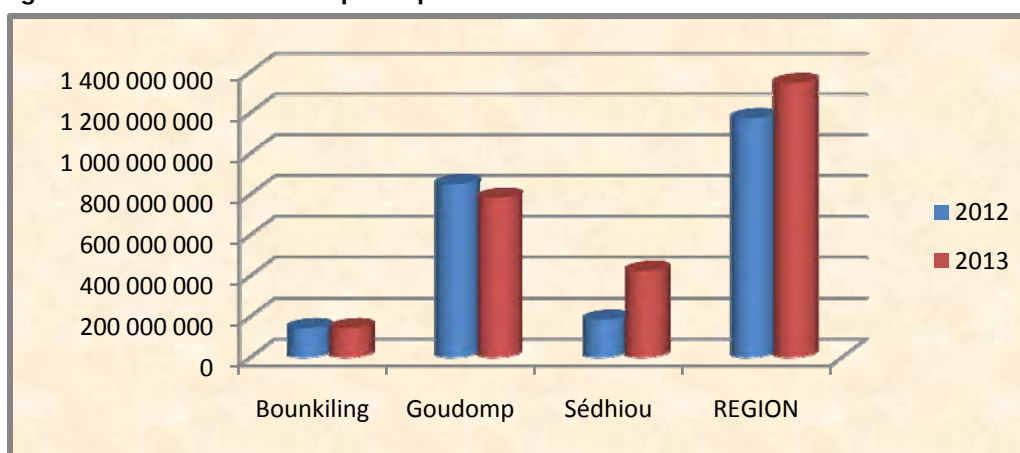
En termes d'évolution seul le département de Sédhiou a vu son chiffre d'affaires augmenter de 131,2 % tandis que les départements de Bounkiling et de Goudomp ont enregistré des baisses relatives de 0,2 % et de 7,9 % respectivement.

Tableau 5. 3: Répartition du CA par département entre 2012 et 2013

| DPTS | Valeur commerciale | | Variation en % |
|---------------|----------------------|----------------------|----------------|
| | 2012 | 2013 | |
| Bounkiling | 140 986 300 | 140 703 600 | -0,2 |
| Goudomp | 847 704 200 | 780 363 050 | -7,9 |
| Sédhiou | 182 471 125 | 421 918 350 | 131,2 |
| REGION | 1 171 161 625 | 1 342 985 000 | 14,7 |
| Variation | 171 823 375 | | |

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Figure 5.3 : Evolution du CA par département entre 2012 et 2013



Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

VI.5 LES MISES A TERRE PAR ESPECE

Les produits halieutiques les plus fréquents observés dans la région sont : les poissons et les crustacés.

Les poissons représentent 78 % (soit 1 453,788 tonnes) des mises à terre de 2013 et les crustacés 22 % (soit 409,784 tonnes).

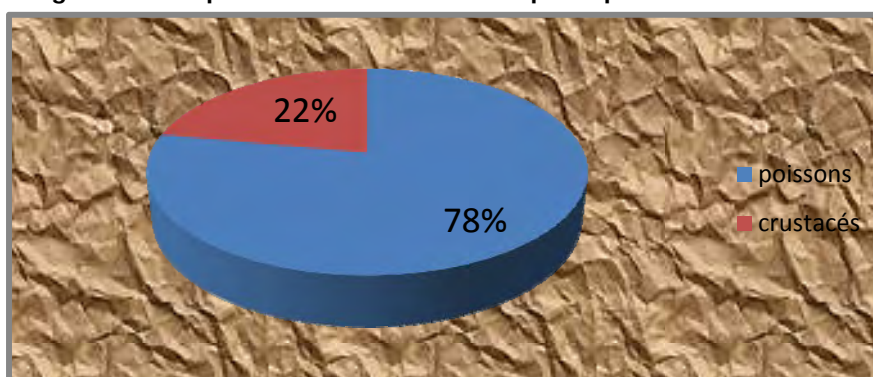
Comparé à l'année 2012, les mises à terre en poisson ont augmenté de 574,83 tonnes et les crustacés de 103,241 tonnes.

Tableau 5. 4: Les mises à terre par espèce et en volume

| ANNEE | poissons | crustacés |
|-----------|------------|-----------|
| 2013 | 1 453,788 | 409,784 |
| % | 78 | 22 |
| 2012 | 2 028, 618 | 306,543 |
| variation | 574,83 | 103,241 |

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Figure 5.4 : Répartition des mises à terre par espèce en 2013



Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

VI.6 VENTILATION DES MISES A TERRE

En 2013, la consommation locale de poissons à Sédhiou est de 959 989 tonnes alors que celle de crevettes est de 85 698 tonnes. En outre, la quantité de poissons transformés s'élève à 111 258 tonnes. Les crevettes sont exportées vers Dakar (77,807 tonnes), Mbour (1,310 tonnes), Ziguinchor (243,843 tonnes), Kolda (1,066 tonnes) et la Guinée Bissau (0,1 tonnes). Une bonne partie des quantités de poissons est exportée vers Ziguinchor (956,89 tonnes), Kolda (135,046 tonnes) et la Guinée Bissau (153,046 tonnes).

La consommation locale représente 56 % des mises à terre, la transformation 6 % et les exportations 38 %.

Tableau 5. 5 : Ventilation des mises à terre

| Année | Désignation | Consommation locale | Mareyage en frais | | | | | |
|-------|-------------|---------------------|------------------------------|------------|---------|---------------|--------|-------|
| | | | Destinés à la transformation | Ziguinchor | Kolda | Guinée Bissau | Dakar | Mbour |
| 2012 | Poissons | 1 076 ,372 | 192,103 | 179,414 | 277,68 | 303,048 | - | - |
| | Crevettes | 43,456 | - | 255,298 | - | - | 6,113 | 1,676 |
| 2013 | Poissons | 959,989 | 111,258 | 956,89 | 135,016 | 153,046 | - | - |
| | Crevettes | 85,698 | - | 243,843 | 1,066 | 100 | 77,807 | 1,310 |

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

VI.7 POTENTIALITES

- Diversité de la ressource (poissons et crustacés) ;
- Existence d'une longue tradition de pêche artisanale ;
- Densité du réseau hydrographique ;
- Prise de conscience réelle de pêcheurs pour une exploitation rationnelle et une gestion durable de la ressource et pour restaurer le patrimoine halieutique dégradé ;
- Reconversion temporaire des pêcheurs en exploitants d'anacardiens (baisse de la pression et acceptation de repos biologique) ;
- Existence des services de pêche et de l'Agence Nationale de l'Aquaculture ;
- Existe de sites favorables à l'aquaculture notamment la pisciculture, la crevetticulture, l'ostréiculture et la rizi - pisciculture).

VI.8 CONTRAINTES

- Vétusté des locaux des services de pêche et absence d'équipements ;
- Dégradation des zones de reproduction, des habitats critiques, des nurseries et des zones à fortes productivités biologiques ;
- Mauvaises méthodes et pratiques de pêche entraînant une surexploitation et une dégradation des stocks à valeur commerciale ;
- Absence d'infrastructures de débarquements, de conditionnement et de conservation des produits de pêche ;
- Faiblesse du niveau d'organisation des pêcheurs en unité et entités mobilisatrices et fédératrices ;
- Avancée de la langue salée ;
- Conflits récurrents du fait de trop fortes capacités de production face une raréfaction de la ressource ;
- Non-satisfaction de la demande en produits halieutiques ;
- Mareyage transfrontalier incontrôlé ;

- Beaucoup de pertes post capture (surtout la crevette) ;
- Sécurité du transport fluvial ;
- Absence de crédits et difficultés d'accès aux financements pour la pêche continentale et l'aquaculture ;
- **AQUACULTURE**

La mission du bureau régional de Sédhiou est de contribuer au développement économique de la région à travers l'aquaculture par l'encadrement rapproché des professionnels du secteur, par l'appui – conseil technique spécifique et par l'élaboration de projets aquacoles nécessaires à la réalisation des objectifs du programme national de développement de l'aquaculture conformément au décret N° 2011-486 du 08 avril 2011 portant sa création et fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement.

VI.9 ESPECES ET INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION

L'aquaculture, plus précisément la pisciculture, dans la région de Sédhiou se pratique dans les différents plans et cours d'eau : Le fleuve Casamance, le Soungrougrou et ses affluents ; mais aussi dans la terre ferme (périmètres agricoles). Elle est caractérisée par l'élevage des poissons.

Actuellement, les principales espèces élevées dans la région sont : Sarotherodon melanotheron, Tilapia guineensis, Tilapia niloticus...

Tableau 5.6 : Les infrastructures d'élevage

| Infrastructures | Quantité | Localités |
|------------------|----------|--|
| Etangs | 16 | Sédhiou commune ; Sandiniéri ; médina tindifé ; Diaroumé ; sébicouroto ; Bouno ... |
| Bassins en béton | 12 | Bogal ; Boraya |
| Cages flottantes | 20 | Sédhiou ; Kolda |
| Enclos | 5 | Madina Souané |
| Happas | 2 | MAC/Sédhiou |
| Plans d'eau | 4 | Bogal 1 et 2 ; Dianamalary ; Diacounda |

Source bureau régionale de Sédhiou, 2013

Deux (02) systèmes de production sont adoptés dans la région à savoir :

- Le système semi intensif
- Le système semi extensif

VI.10 LES PRODUCTEURS OU PROMOTEURS AQUACOLES

Les producteurs aquacoles dans la région sont constitués soit par des privés, soit par des associations communautaires ou groupement d'intérêt économique, soit par des groupements de promotion féminine.

Le nombre de l'ensemble des producteurs se chiffre à **160 en 2012** ; et **250 en 2013 soit 0,083 %** par rapport aux acteurs de la pêche ; cette situation s'explique par une méconnaissance du secteur aquacole, mais qui, de plus en plus étend ses tentacules grâce à un vaste programme de sensibilisation pour la promotion de l'aquaculture initié par la direction générale en relation avec le ministère de l'environnement et du développement durable.

VI.11 SITUATION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LA REGION

Tableau 5.7 : Situation de la production aquacole dans la région

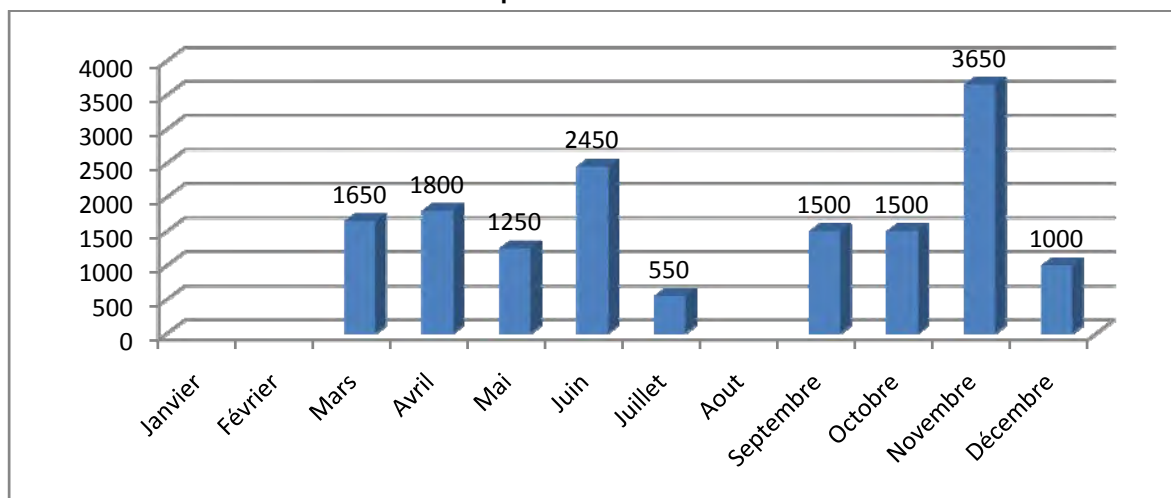
| Indicateurs | 2013 | Responsable |
|---|----------|-------------|
| Nombre de plans d'eau empoissonnés | 03 | ANA/PAPIL |
| Superficie piscicole totale aménagée (ha) | 6,265 | ANA/FAO |
| Superficie totale empoissonnée (ha) | 6,2 | ANA |
| Quantité empoissonnée (Tonne) | 10,7 | ANA |
| Quantité de poissons récoltée (Tonne) | 13,4 | ANA |
| Prix de vente du produit (franc/kg) | 800/1000 | Producteurs |
| Aliment local et importé (Tonne) | 07 | ANA/PRIVE |

Source : ANA/antenne sud/bureau régional Sédhiou

Le tableau ci-dessus indique une faible production piscicole dans la région par rapport à la pêche, mais toute fois des efforts sont entrain d'être déployés pour maximiser la production.

VI.12 SITUATION DE LA DISTRIBUTION D'ALEVINS DURANT L'ANNEE 2013

Figure 5.5 : Détail de la distribution mensuelle des alevins produits à la station du PEB/Ziguinchor pour l'année 2013



Source : ANA/antenne sud/bureau régional Sédhiou

NB : la faiblesse des empoisonnements pour l'année 2013 est liée aux difficultés qu'avait traversé l'ANA qui, à ces périodes ne créditait pas la caisse d'avance destinée à faire fonctionner les activités de la station de production d'alevins, mais aussi l'immobilisation du véhicule de fonction (panne).

VI.13 SITUATION DU PARTENARIAT

| Partenaires | objectif | Localités |
|---|--|---------------------------|
| Autorités administratives et locales | Suivi et exécution des politiques de l'Etat | Toute la région |
| Tous les services techniques déconcentrés | Collaboration technique | Toute la région |
| ONG FODDE | Appui à certaines communautés rurales des régions de Sédhiou et Kolda à la réalisation de projets piscicoles | Diaroumé ; Pata ; Diattel |
| PAPIL | Mise en valeur des plans d'eau intérieurs par la pisciculture | Bogal 1 et 2 ; |
| DFVP | Intégration de la pisciculture dans l'exploitation des périmètres agricoles | Marakissa |
| PAPEJF | Financement des jeunes et femmes dans les filières suivantes : aquaculture, aviculture, agriculture | Ferme vitrine Diaroumé |

Source : ANA/antenne sud/bureau régional Sédhiou